



## Signature d'une convention de partenariat entre la CIMR et l'ONIGT en faveur des Ingénieurs Géomètres topographes

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement social, l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) a conçu au profit de ses membres une offre de retraite en partenariat avec la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR).

Cette collaboration a fait l'objet de la signature d'une convention de partenariat le mercredi 09 janvier 2019, qui vise à proposer aux ingénieurs géomètres un produit de retraite adapté à leurs attentes. A cet effet, des contrats d'adhésion de l'ordre à l'offre Al Moustakbal Groupe ont été signés.

Dans ce contexte, la CIMR avait également participé à la 7<sup>ème</sup> journée Nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe et 7<sup>ème</sup> édition des universités francophones de perfectionnement des géomètres qui a eu lieu du 29 au 1er décembre 2018 au Palais des congrès SKHIRAT.

La signature de cette entente intervient également suite à l'ouverture du régime de la CIMR à l'adhésion individuelle des personnes physiques, notamment les professions libérales et travailleurs indépendants. Une nouveauté introduite à l'issue de l'adoption par la caisse du nouveau statut juridique de Société Mutuelle de Retraite.

### A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2017, la CIMR comptait 6 385 entreprises adhérentes, 641 358 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 170 870 allocataires. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 7 768 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3 995 millions de dirhams.